

 MAIRIE DE CAYENNE	<u>Supérieur hiérarchique :</u> DGA Environnement Urbain et Cadre de Vie Directeur de la Programmation et du Renouvellement Urbain Elu délégué à l'Aménagement du territoire et renouvellement urbain Maire
Référence : DGA Environnement Urbain et Cadre de vie	<u>Relations fonctionnelles :</u> Relation avec les Directeurs et responsables de services de la collectivité Relations permanentes avec les MOE et entreprises exécutant les travaux Relations permanentes avec les services de l'Etat en charge du suivi opérationnel et financier du NPNRU Relations permanentes avec les organismes externes Relations avec les élus
Fonction : Chef (fe) de service Prospective Urbaine	<u>Date de mise à jour :</u> 10 septembre 2025

OBJET DE LA FONCTION
Sous l'autorité du Directeur de la Programmation et du Renouvellement Urbain, vous aurez les missions suivantes : ➤ PROSPECTIVE URBAINE : PHASE PROGRAMMATIQUE ○ <u>Élaboration d'une stratégie d'aménagement du territoire :</u> • Construire le montage financier, et suivre les procédures d'aménagement. • Mettre en œuvre des stratégies de négociation en fonction des enjeux et acteurs en présence. • Suivre, animer et contractualiser avec les prestataires. • Contribuer aux orientations stratégiques et aux objectifs de développement. • Mettre en œuvre et monter les opérations sous la maîtrise d'ouvrage de la ville (procédures de maîtrises foncières, procédures d'aménagement et d'urbanisme opérationnel, articulation avec l'urbanisme réglementaire et le PLU) • Animer les réunions techniques composées de l'ensemble des partenaires des projets notamment collectivités, institutionnels, opérateurs immobiliers et aménageurs. ○ <u>Réalisation d'études de faisabilité :</u> • Recenser les besoins auprès des acteurs (institutionnels, habitants, commerçants...), par le recueil d'informations spatiale, économique et sociale. • Organiser la concertation publique sur les projets et mettre en place les avant-projets des collectivités et services d'État. • Lancer les études d'impact, de faisabilité technique et coordonner les études préalables de conception, maîtrise d'œuvre, exécution et suivi du chantier. • Conduire les analyses qualitatives (étude d'impact sur l'environnement, de marché immobilier...) et études qualitatives (projections démographiques, flux de transports...). • Évaluer le niveau de risque et de sécurité pour les usagers, définir et mettre en œuvre des dispositifs et des procédures de sécurité à destination des usagers.

- Promouvoir une politique de développement durable :
- Gérer des procédures administratives liées aux études d'impact, l'archéologie préventive.
- Assurer la contractualisation et le suivi de projets transversaux, concernant le développement durable des territoires.

➤ PROSPECTIVE URBAINE : MONTAGE D'OPERATION

- Suivi des projets :
- Organiser et structurer la coordination générale.
- Définir l'équipe ou la structure opérationnelle chargée de réaliser les projets.
- Déposer les permis d'aménagement et conduire les appels d'offres de conception et des travaux
- Veiller au respect des exigences relatives à la protection de l'environnement.
- Garantir le respect du calendrier prévisionnel
- Contribution à l'information des usagers et des autres acteurs :
- Veiller à la coordination des acteurs concernés.
- Établir et entretenir des partenariats avec les différents acteurs institutionnels.
- Maintenir une relation avec les élus, les différentes instances territoriales et étatiques, et assurer l'interface entre les différents services municipaux et intercommunaux.
- Communiquer sur le projet auprès des différents publics.
- Apporter assistance et conseil aux membres des comités de pilotage.
- Relations internes : supérieur hiérarchique, services supports
- Relations externes : habitants, partenaires institutionnels, élus, opérateurs

➤ COMPETENCES REQUISES

- Compétences techniques
- Très bonne culture générale, urbaine et territoriale
- Connaissances juridiques : maîtrise des procédures administratives et des réglementations, droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des contrats...
- Maîtrise de la gestion financière, comptable et administrative des projets
- Maîtrise des techniques de coordination de projets et concertation
- Maîtrise des enjeux des collectivités territoriales et des intercommunalités
- Aptitudes professionnelles
- Esprit d'analyse
- Aisance relationnelle et diplomatie
- Capacité d'anticipation
- Organisation
- Rigueur
- Esprit d'équipe
- Autonomie
- Sens de la négociation
- Capacité à prendre du recul
- Force de proposition et de conviction

CONDITIONS D'EXERCICE	
Affectation	Direction de la Programmation et du Renouvellement Urbain
Temps de travail	38 heures
Contraintes particulières	- Travail en bureau avec déplacements fréquents sur site - Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public et des astreintes - Disponibilité
COMPETENCES	
COMPETENCES METIERS	
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des procédures administratives et financières - Connaissance de l'ensemble des acteurs institutionnels et des différentes politiques publiques - Conduite de projets transversaux et complexes - Force de proposition auprès de l'autorité territoriale - Capacité à construire et à animer un système de décision cohérent et fiable - Capacité à mener des négociations de haut niveau	
COMPETENCES GENERALES	
- Aptitude au travail en équipe, qualités relationnelles, - Forte capacité d'organisation et de rigueur, esprit de synthèse, - Qualités rédactionnelles, - Pragmatisme, disponibilité, souci du résultat, proactif.	
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	
Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	BAC +4 /+ 5 en Aménagement, Urbanisme, Génie civil ou équivalent Permis B
Expérience professionnelle	Programmation urbaine et montage de projet
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	A
Filière	Administrative
Cadre d'emplois	Attachés territoriaux